

Remarques sur des REL de FOA-FOS conçues dans le cadre du projet ERASMUSMOOC2move à l'Université de Bucarest

Sonia Berbinski, Anca-Marina Velicu, Oana-Ilinca Moldoveanu
Université de Bucarest

I. CONTEXTE

Le projet en référence (Convention n°2018-1-FR01-KA203-048165) s'était proposé de créer des ressources numériques d'apprentissage destinées à faciliter le développement de la maîtrise de la langue dans les contextes académiques (FOA¹ et FOS) : un MOOC² (cours en ligne ouvert et massif – conception et publication par l'équipe de l'UGA, pour le français) orienté vers l'apprendre à apprendre et la réflexion sur la langue, et des ressources éducatives libres (REL) prolongeant le travail avec le MOOC (Home | Mooc 2 Move).

II. METHODOLOGIE

Cette présentation se limitera aux 5 REL sur l'objectif FOS et à 3 REL dans le langage général (FOU ou FLE). Les premières exploitent les domaines des sciences dures (maths, physique) et du Droit, rédigées par l'une des membres de l'équipe bucarestoise, dont les auteures commenteront ici très brièvement la structuration, les objectifs, l'interface avec le cours en ligne ouvert massif et l'implantation pédagogique dans leur institution (année universitaire 2022-2023). Les secondes visent divers aspects de la communication en langage général, avec des applications dans la formation des apprenants de niveaux variés.

III. DES REL POUR UNE AUTONOMISATION DE L'APPRENTISSAGE

Le français varie selon les *registres de langue* mais également selon les *situations professionnelles et domaines de spécialité* : médical, juridique, technique, scientifique... On parle alors de « langues de spécialité ». Le français dit *scientifique* se décline à la fois selon les diverses disciplines scientifiques, et selon le degré de spécialisation des textes ou discours qui en traitent : à la fac, les étudiants seront surtout exposés à des textes de *divulgateur scientifique pédagogique* (apprentissage d'une discipline donnée). Les documents supports des deux scénarios pédagogiques en français scientifique traitent respectivement :

- a) de la théorie de la démonstration et du paradoxe de Russel (texte compilé à partir d'une ressource sous licence <https://creativecommons.org/licenses/by-nc/3.0/fr/legalcode> qui autorise les adaptations sous réserve de mention de la référence de l'œuvre d'origine, du lien vers la licence et de la spécification « œuvre originale modifiée », le cas échéant) ;
- b) de la recherche en chimie moléculaire – il s'agit cette fois-ci de la transcription d'un extrait de 1:34 minutes, d'une vidéo de plus de 5 minutes, sans transcription fiable de

publiée. L'extrait support du scénario a reçu un titre (*Visite guidée du LCM. La section « chimie des synthèses »*) distinct du titre de la vidéo originale ; un lien actif vers la vidéo est intégré à la fiche-enseignant et à la fiche-étudiant, avec indication de minutage (0:00 – 1:34 min). Ce second scénario comporte en outre deux textes d'appoint, exploités dans les tâches fermées.

Le français dit *juridique* se décline d'abord selon les divers domaines du droit : droit privé/droit public, droit national/droit international ; en droit privé (national), distinction est faite entre *droit civil* (ou droit commun) et droits spéciaux – tels le droit commercial ou le droit du travail ; en droit public on a le *droit pénal*, le droit administratif, le droit fiscal, le droit social, le droit constitutionnel.

D'autre part, la langue du droit varie aussi selon le degré de spécialisation des textes ou discours : le discours juridique à haut degré de spécialisation est illustré par les textes de lois ou de règlements (textes *législatifs* ou *réglementaires*, rassemblés dans des collections appelées *Codes*), par les textes de jurisprudence (documents fonctionnels liés aux procès ou autres procédures judiciaires) ou par les textes de doctrine (théorie du droit). À la fac, les étudiants seront surtout exposés à des textes de *vulgarisation juridique pédagogique* (apprentissage d'une discipline juridique donnée). Mais ces textes mêmes vont commenter et souvent citer des textes législatifs/réglementaires, de jurisprudence ou de doctrine.

Les textes proposés dans le cadre des scénarios pédagogiques sont des textes de vulgarisation juridique tout public, sans doute moins complexes que les textes juridiques auxquels vos étudiants ont été exposés pendant leurs cours en droit jusqu'à présent – des cours suivis, pour la plupart d'entre eux, en langues-cultures nationales. Mais, justement, ce genre de textes sont censés les aider à faire, en douceur, le passage du droit national, au droit français et (surtout) à une documentation et expression en français, sur des matières juridiques.

D'autres scénarios juridiques exploitent des documents-supports audio réalisés par l'auteure, et leurs transcriptions, ainsi que des textes d'appoint (fiches-ressources distinctes), ou bien des enregistrements audio-vidéo réalisés par l'équipe du projet dans des cours/ateliers soutenus dans le cadre du Collège juridique français de l'Université de Bucarest. L'un traite de la distinction entre *national* et *citoyen*, un autre de la distinction *résident/ressortissant*, d'autres s'occupent de certains aspects juridiques du droit civil ou administratif.

¹ Sur le FOA, v. Moulhon-Dallies 2010

² Sur le rôle et l'implantation des MOOCs dans l'apprentissage des langues, v. Beaven, Fuertes Gutiérrez & Motzo 2017 et Manganot 2017 (membres de l'équipe du projet MOOC2move).

Les cinq scénarios sur objectifs FOS visent des compétences aussi bien orales qu'écrites, de compréhension et de production, et les tâches ciblent tant des items lexicaux/terminologiques que des objectifs de grammaire. La fiche-étudiant de chaque scénario est redoublée de corrigés des tâches, et la fiche-enseignant comporte des conseils pédagogiques d'exploitation. Les fiches-étudiant et les fiches-enseignant comportent également des références au MOOC (modules, parties, sections que le scénario respectif peut compléter – par exemple, le scénario de maths est corrélé au module 2, partie 1 du MOOC, tandis que le scénario de chimie est rattaché aux sections S.3.1 (Cours d'Orianne Jenck), S.1.3.1. (Visite de l'Université), S.2.1.2-S.2.1.3 (registres). La structuration de ces REL suit les principes de la programmation didactique.

IV. CONCLUSIONS

Ces ressources ont été exploitées pendant des cours/ateliers de FLE en master de traduction spécialisée et études terminologiques, l'année passée, en régime d'apprentissage tutoré hybride (certains étudiants en classe, d'autres à distance, connectés sur Webex). Cette formule n'ayant été agréée par l'administration de la Faculté que pour des situations limites (cas de COVID-19 confirmés parmi les étudiants), nous avons étendu l'exploitation des REL en régime d'auto-apprentissage en marge des cours en présence. L'accueil par les apprentis-traducteurs a été excellent, ainsi qu'en témoignent les évaluations des cours notamment quant aux ressources numériques exploitées (5/5 pour 90% des répondants, 4/5 pour les autres 10%).

Les étudiants de l'UB avaient également été impliqués dans le projet en tant que testeurs bêta, et leurs parcours d'apprentissage ont été soumis à une analyse des erreurs qui a été un repère dans la conception des REL.

Les REL centrées sur le langage général s'arrêtent sur divers aspects de l'enseignement de la langue, sur sa pratique en diverses situations, sur des questions visant la formation

universitaire (comment rédiger sans plagier, la prise de notes, l'argumentation, l'exploitation des données chiffrées, etc.). On exploite divers niveaux de langue : standard, familier, argotique. Les éléments d'approfondissement linguistique sont doublés des repères civilisationnels, en essayant de s'exercer dans les questions de l'histoire et géographie de la France, les stéréotypes culturels ou linguistiques, langues régionales, etc.

REFERENCES CITEES

- [1] Beaven, T. ; Fuertes Gutiérrez ; M.; Motzo, Anna. (2017). The language exchange programme: plugging the gap in formal learning. In: Kan, Q.; Bax, S. (2017). *Beyond the language classroom: researching MOOCs and other innovations*, Dublin (Ireland)/Voillans (France): Research-publishing.net, pp. 127- 140. En ligne: Beyond the language classroom: researching MOOCs and other innovations (archives-ouvertes.fr) (consulté le 12.12.2019).
- [2] Garcia-Debanc, Cl. (1986). « Processus rédactionnels et pédagogie de l'écriture », in *Pratiques : linguistique, littérature, didactique*, n°49. *Les activités rédactionnelles*, 23-49 ; doi : <https://doi.org/10.3406/prati.1986.2449> (consulté le 10.03.2021).
- [3] Garcia-Debanc, Cl. (1990). *L'élève et la production d'écrits*, Metz, C.A.S.U.M.
- [4] Mangenot, F. (2017). *Formation en ligne et MOOC : apprendre et se former en langue avec le numérique*. Paris : Éditions Hachette collection F, Français langue étrangère.
- [5] Mourlhon-Dallies, F. (2010). Le français sur objectifs universitaires, entre français académique, français de spécialité et français pré-professionnel. *Dialnet - Artículos de revista*, ID : 10670/1.bjmxvy (consulté le 12.12.2019).
- [6] Véronique, G. D. (2015). « Les analyses d'erreur en langue étrangère : une question de "linguistique appliquée" ? », in F. Carton, J.-P. Narcy-Combes, M.-Fr. Narcy-Combes & D. Toffoli, *Cultures de recherche en linguistique appliquée*, Rive-Neuve, 53-68 (hal-01480812).
- [7] Velicu, A.-M. (2010). « Enseigner le "thème" à des apprentis traducteurs roumains, étudiants en sciences économiques », Actes du Colocviul Internațional « Traducerea specializată », București, 13-14 octombrie 2005, Union Latine, Paris, 66-79. Version en ligne : <http://www.unilat.org/Library/Handlers/File.ashx?id=bf311276-3ec0-4b74-977c-7136df8a6cbc> (consulté le 12.12.2019).